

### LA DÉMARCHE RÉGIONALE « ENGAGÉ POUR LE VÉGÉTAL »



A travers le réseau des gestionnaires JEVI (Jardins Espaces Végétalisés Infrastructures) animé par la FREDON Occitanie, la charte **Engagé pour le végétal** propose aux gestionnaires (non-agricoles) de Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures publics ou privés de la région d'adhérer à 12 engagements autour de la végétalisation et des bonnes pratiques de gestion du végétal. Elle propose aux gestionnaires signataires un cadre technique et méthodologique pour la mise en œuvre de solutions écologiques, efficaces, pérennes en fonction des usages et des moyens mobilisables.

Elle s'articule autour de 12 engagements clés pour une gestion respectueuse de la santé, de l'environnement et des territoires ! Elle fait suite aux chartes régionales « Zéro Phyto », pour poursuivre toujours et encore l'accompagnement des gestionnaires JEVI.

### LES + POUR VOTRE COMMUNE

- Un **accompagnement** par l'équipe technique de FREDON Occitanie et ses partenaires dans le changement de vos pratiques.
- Une **valorisation** des actions menées via des outils de communication mis à disposition.
- Un accès à des **ressources techniques** pour vous aider dans l'amélioration de vos pratiques.
- Un **lien** avec un réseau de 630 gestionnaires engagés en Occitanie.
- Un **outil d'engagement** pour contribuer concrètement à la mise en œuvre de lois, plans nationaux et régionaux, stratégies régionales.

### LES + POUR LA BIODIVERSITÉ

- Une **suppression de l'usage des produits phytosanitaires** bénéfique à la préservation de la biodiversité des sols, des milieux aquatiques et des usagers (citoyens, gestionnaires des espaces verts, etc.).
- Une amélioration des conditions d'accueil de la **biodiversité « ordinaire »** (insectes pollinisateurs, oiseaux, plantes spontanées, etc.).
- Une **préservation et valorisation du patrimoine végétal existant** qui accueille de nombreuses espèces.
- Un développement de nouveaux espaces végétalisés diversifiés favorable à l'augmentation des populations d'espèces déjà présentes et à l'accueil de nouvelles.

### COMMENT S'ENGAGER ?

1. Réaliser un dossier de candidature Charte « Engagé pour le végétal » et envoyer une délibération officielle à FREDON Occitanie.
2. Suite à une étude par la FREDON Occitanie de la demande d'adhésion, accueillir une équipe d'accompagnement sur le terrain pour valider ou non l'engagement dans la charte.
3. Signer un acte d'engagement de la commune puis participer à la remise officielle de prix de la charte régionale **Engagé pour le végétal**.
4. Accueillir une visite de contrôle des engagements tous les 3 ans et réaliser un bilan de suivi annuel, à envoyer à FREDON Occitanie.
5. Communiquer sur les actions mises en œuvre par la commune en utilisant le visuel de la charte.

#### CONTACTS FREDON OCCITANIE :

Secteur OUEST  
Sophie ALBESPY  
[s.albespy@fredon-occitanie.fr](mailto:s.albespy@fredon-occitanie.fr)

Secteur EST  
Florian Martel  
[f.martel@fredon-occitanie.fr](mailto:f.martel@fredon-occitanie.fr)

Action animée par FREDON Occitanie en partenariat avec :

